



Date convocation

2 septembre 2026

Conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Procuration : 0

Votants : 14

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 0

Présents

Jean-François BOHANNE

Véronique LETARD

Roger SOURDAINE

Céline MANDARD

Mickaël LORAND

Valérie BOISGERAULT

Candice BROWN

Mary DUPONT

Aurélien BAUBRY-LOUVEL

Mickaël DELOURME

Florence ROUVRAIS

Gilbert COMMEUREUC

Christophe DUVAL

Olivier CESBRON

Absent

Stéfan MAIDANATZ

Secrétaire séance

Aurélien BAUBRY-LOUVEL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Le dix-sept septembre deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le seize juin deux mil vingt-six et sous sa présidence.

THÈME : FINANCES

N°26.50

Objet : Fixation du tarif pour l'aide aux repas des enfants onenais fréquentant le restaurant scolaire de Saint-Méen-le-Grand au titre de l'année 2026/2027

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'arrêté n°2026/7.10/SCOL1 de la commune de Saint-Méen-le-Grand fixant les tarifs des repas scolaires servis par le service de restauration municipale à compter du 1er janvier 2026.

Pour les familles non mévennaises le prix unitaire par repas par élève est de 5.40€.

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que l'année précédente la commune a versé une participation de 1,40€ par repas et par enfant résidant sur la commune de Saint-Onen-la-Chapelle.

Il invite le conseil municipal à se prononcer sur le montant de la participation qui sera versée au titre de l'année scolaire 2026/2027.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de verser une participation financière à la municipalité de Saint-Méen-le-Grand de 1.40€ par repas et par enfant résidant sur la commune de Saint-Onen-la-Chapelle au titre de l'année 2026/2027.
- Charge Monsieur Le Maire de signer les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,

Jean-François BOHANNE

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Roger Sourdain



[Signature]